

Porcheville mag

Le magazine d'actualité des Porchevillois

Porcheville mag HORS SÉRIE



SPÉCIAL ENFANCE

ÉDITEUR : MAIRIE DE PORCHEVILLE,
BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE,
01.30.98.87.87,
www.mairie-porcheville.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
PAUL LE BIHAN

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
MATHIEU GAUTIER

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION :
THIBAUT JACQUEMIN

RÉDACTION ET PHOTOGRAPHIES :
SERVICE COMMUNICATION

**CONCEPTION, RÉALISATION ET
IMPRESSION :** SPEED IMPRESSION

TIRAGE : 1 300 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION :
SERVICES MUNICIPAUX

ÉDITO

Chères Porchevilloises,
chers Porchevillois,

L'actualité, le calendrier et le souci permanent de vous informer, nous obligent parfois à nous adapter. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons un hors série spécial « Enfance ».

La réforme des rythmes scolaires voulue par l'État, sera appliquée à la prochaine rentrée des classes. Le Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie adoptera donc la semaine de 4 jours et demi.

Il est important de rappeler que **la collectivité a la lourde charge de mettre en place cette réforme**, d'assumer son coût qui impactera forcément le budget communal.

Comme nous l'avions promis dans notre campagne, une **tarification modérée** des temps d'activités péri-scolaires, **sera appliquée et mise en place à partir de la rentrée. Elle permettra de réduire les factures de 40% des familles porchevilloises avec deux enfants et plus.**



Parce qu'il n'y a pas d'âge pour être force de propositions et faire l'apprentissage de la démocratie, **le nouveau Conseil Municipal enfants a été élu et installé pour un mandat de deux ans : 8 garçons et 8 filles feront ainsi entendre la voix de la jeunesse de notre village.**

Enfin, les semaines qui viennent de s'écouler ont permis aux enfants du Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie d'apprendre autrement ; de nombreuses sorties éducatives, sportives et ludiques ont été proposées.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Votre Maire, Paul Le Bihan

Réforme des rythmes scolaires

Après un an et demi de rencontres, de consultations et de réunions de travail entre les élus, les directrices d'écoles, les parents d'élèves élus et les services communaux, conformément au décret Hamon du 7 mai 2014, la réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur à Porcheville à la rentrée prochaine.

Si en février 2014, l'ensemble des acteurs de l'application de la réforme s'était fédéré autour d'un projet d'organisation de la semaine qui libérait le vendredi après midi, cette proposition n'avait finalement pas été acceptée par le Directeur Académique.

Une nouvelle phase de concertation a alors été engagée.

Une seconde proposition a été formulée par les enseignantes, acceptée par la Municipalité ; un projet désormais validé par l'Inspection Académique qui définit une nouvelle organisation et une réduction de la journée de l'enfant, à compter de la rentrée 2014/2015, a été adopté :

- **Lundi, mardi et jeudi : 8h30/11h30-13h30/16h. Un accueil avec goûter sera proposé jusqu'à 16h30.**
- **Mercredi : 8h30-12h**
- **Vendredi : 8h30-11h30/13h30-14h30. Le TAP sera donc organisé de 14h30 à 16h30.**

Un travail important attend les services municipaux, en collaboration avec les responsables associatifs locaux, pour concevoir et définir un projet éducatif mis en place le vendredi après-midi, pour un Temps d'Activités Périscolaires.

À partir du 3 octobre 2014, des ateliers, consacrés à des activités péri-éducatives (sport, culture, arts, éducation citoyenne...), seront encadrés par des animateurs, ATSEM, éducateurs sportifs, intervenants culturels, membres associatifs.

Tarification

De 16h00 à 16h30 il sera proposé aux enfants un temps d'accueil pendant lequel un goûter sera fourni. Ceci permettra aux enfants d'avoir une collation identique, en accord avec leurs besoins nutritionnels. Il sera livré par la société « Yvelines Restauration ».

La demi-heure sera facturée 0.50 €/ enfant (avec le goûter).

Par ailleurs, les temps d'activités périscolaires seront facturés 2 € pour 2 heures.

Activités péri et extra scolaires : Une politique familiale et sociale plus juste

La tarification selon un système de quotient familial, est un outil de politique sociale utilisé depuis plusieurs années par la commune.

La nouvelle équipe municipale a choisi de revoir ce mode de calcul, comme elle s'y était engagée dans son programme de campagne. 7 tranches au lieu de 5 seront ainsi mises en place à partir de la rentrée.

Cette nouvelle répartition, permettra d'appliquer une politique sociale et familiale plus juste, tout en améliorant l'accessibilité des services. Grâce à l'application d'une tarification dégressive pour les activités péri et extra scolaires et le restaurant scolaire, 40% des familles avec au moins 2 enfants scolarisés verront leurs factures baisser.



Evolution des tranches des quotients

Le nombre de tranches de quotients familiaux a été augmenté. L'objectif de cette mesure est d'améliorer la répartition des inscrits par tranches.

Le nouveau mode de calcul

Les tranches intermédiaires ont été rééquilibrées.

Le mode de calcul est similaire pour l'ensemble des prestations (accueils, vacances, mercredi après-midi...).

EXEMPLE

Une famille de 2 enfants qui se situe dans la nouvelle tranche D (revenu de référence compris entre 1 069 € et 1 379 €) payait pour une journée complète, soit un matin + cantine + soir 1 et 2 :

En 2013-2014 : 18.26 €

En 2014-2015 : 14.80 €

Des tarifs dégressifs pour la restauration et le centre de loisirs

Les tarifs des repas et du centre de loisirs ont été révisés en appliquant un tarif dégressif, dès le 1^{er} enfant (scolarisé au groupe scolaire Pierre et Marie Curie). À la rentrée, un repas sera, par exemple, facturé 3€ pour 1 enfant, 2.90€ pour 2 enfants et 2.80€ pour 3 enfants et plus (en tenant compte de la révision des prix du prestataire), soit une baisse de 3 et 7%.

		2013/2014	2014/2015
Cantine	1 enfant	2,98 €	3,00 €
	2 enfants	2,98 €	2,90 €
	3 enfants et +	2,98 €	2,80 €
Periscolaire	1 enfant	2,05 €	1,55 €
Accueil soir 1	2 enfants	2,05 €	1,50 €
Coefficient D	3 enfants et +	2,05 €	1,44 €



Les CM2 décernent leur prix littéraire !

Pour la 4^{ème} année consécutive, les élèves de CM2 du groupe scolaire Pierre et Marie Curie participaient au prix du Roman Jeunesse de la CAMY.

Chaque année plus de 450 enfants du mantois se réunissent autour de ce projet littéraire, qui facilite le passage du CM2 à la 6^{ème} : depuis le mois d'octobre les petits Porchevillois ont ainsi lu 4 ouvrages et élu leur livre préféré.

Le 17 juin dernier, une séance de restitution était organisée à la Base de loisirs des Boucles de Seine à Moisson Mousseaux. Un spectacle musical autour de « Le banc », l'ouvrage lauréat, a été proposé à nos lecteurs en herbe, suivi d'une course d'orientation pédagogique, d'un repas et d'une rencontre avec les auteurs.



La Municipalité remercie les enseignants du groupe scolaire Pierre et Marie Curie pour leur investissement dans ce projet.

Remise des dictionnaires

Mardi 24 juin, 47 élèves de CM2, leurs parents, les enseignantes du Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie, et le Conseil Municipal, se sont retrouvés pour la remise des dictionnaires.

Chaque année, la Municipalité marque, par la remise d'un dictionnaire français/anglais, le passage en classe de 6^{ème}. À la rentrée prochaine, une majorité des CM2 de la commune poursuivront leur scolarité au collège Jacques Cartier d'Issou.

Les élèves sont désormais en congés d'été, la Municipalité leur adresse ses meilleurs vœux de réussite et leur souhaite d'excellentes vacances.



Sorties éducatives du Groupe Scolaire

Tout au long du mois de juin, les élèves du Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie ont profité de nombreuses sorties ludiques et éducatives.

Les CE1, les CM1 et CM2 B se sont ainsi rendus à Paris pour visiter la cité des sciences et apprendre en s'amusant. Le 10 juin, des élèves ont participé à une randonnée dans la forêt de Rambouillet, malheureusement écourtée par les intempéries.

Le 20 juin, Roland Garros a ouvert ses portes aux CE2 de Porcheville : une occasion unique de pénétrer dans ce lieu mythique et de croiser peut-être les prochaines étoiles montantes du tennis français !



Les CE1A et CE2/CM1 sont partis à la découverte des animaux de la serre zoologique Biotropica du Val de Reuil. Enfin, l'ensemble des CE1 a profité d'un séjour en classe poney au poney club de Laizé, pour s'initier aux rudiments de l'équitation.

La Municipalité souhaite d'excellentes vacances à tous les petits porchevillois !

SORTIE FAMILIALE DU CCAS

Nous vous rappelons que le CCAS de Porcheville propose aux familles qui ne partent pas en vacances, une « P'tite journée familiale » au bord de la mer, dimanche 3 août 2014. Au programme de cette journée, la visite du parc Festyland suivie d'un après midi baignade sur la plage de Ouistreham. Départ de Porcheville à 7h, retour vers 21h. Conditions et renseignements au 01.30.98.87.91 »

Conseil Municipal des Enfants



8 garçons et 8 filles de 8 à 10 ans ont été élus le 12 juin dernier, au Conseil Municipal des Enfants, pour un mandat de 2 ans.

Les 16 conseillers élus l'an passé ont clôturé leur premier mandat avec panache, vendredi 28 juin, par « **Le bal des Enfants** » ; une soirée dansante familiale dont les recettes ont été intégralement reversées aux Restos du cœur.

Les nouveaux conseillers municipaux enfants :

- ABOUKOUA Roland Olivier
- AURIOL Jade
- BELISE ALGAIN Mattias
- CASANOVA Liliane
- CHAUVET Thimoté
- FERHANE Dalia
- GAIGNARD Eve
- GAILLAT Iliana
- HOFFMANN Madygane
- LAHLALI Yanis
- PAUTET Célia
- SAFFROY Lilian
- SPILLEBOUT Julien
- TROUVE Lucie
- YOUSFI Imrane
- ZAMMAR Ilyâs



Après les élections du 12 juin dernier, les nouveaux élus ont officiellement été investis le lundi 30 juin, par Paul Le Bihan qui leur a remis à l'Espace Boris Vian, l'écharpe et la mallette du « Conseil Municipal des Enfants de Porcheville » : ils sont désormais de vrais petits conseillers !

Week-end de Gala à Porcheville

Les 13 et 14 juin, les ateliers culturels et le centre de loisirs vous ont proposé leurs représentations de fin d'année.

Le vendredi soir, plus de 150 spectateurs sont venus assister à la soirée théâtre. Les jeunes élèves de l'atelier « anglais » ont ainsi ravi l'assemblée avec une reprise de « Frozen » et du célèbre « Harry Potter ». Of course in English !

Les élèves des ateliers théâtres ont su faire rire le public avec leur interprétation de « Nouveaux destins ». En deuxième partie « le club des 5 », joué par 5 comédiennes talentueuses, a enthousiasmé les spectateurs conquis par une enquête policière hilarante.



Le samedi après-midi, les enfants du centre de loisirs ont présenté leur court-métrage, façon « festival de Cannes » : robes de soirée et smoking étaient bien entendu eux aussi au rendez-vous !

La chorégraphie hip-hop dansée par les jeunes de l'espace Ados, et la musique jouée « en live » par les groupes du centre de loisirs ont sans aucun doute suscité des vocations !

Point d'orgue de ce grand week-end culturel, le gala des « ateliers danse » qui accueillait cette année l'association « Comedia dance » venue de Limay : une soirée placée sous le signe du Moulin Rouge, appréciée par plus de 180 spectateurs !



Paillettes, frous-frous et french cancan, c'est avec une standing ovation que s'est conclu ce week-end de fête.



BAIGNADES : passez l'été en toute sécurité

Mer, lac, piscine, rivière : avec la chaleur de l'été, difficile de résister à l'appel de la baignade !

Pour limiter les risques de noyade, quelques règles simples de sécurité doivent être respectées : consultez les conditions de baignade, privilégiez les zones surveillées, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance et respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux.

Pendant la baignade, restez toujours avec vos enfants. Pensez aussi à les équiper de brassards et méfiez-vous des bouées et autres matelas, bateaux pneumatiques, qui ne les protègent pas de la noyade.

Chaque année, les enfants de moins de 6 ans représentent 15% des décès par noyade accidentelle.

Pour plus d'informations consultez le site www.sante.gouv.fr